

LUXEMBOURG

Le conseil en bref

Tous les projets d'urbanisme au programme du conseil communal de Luxembourg, hier, ont été votés à l'unanimité. Il s'agit de la modification du plan d'aménagement général de la ville sur l'ensemble des terrains situés au Limpertsberg dans l'îlot formé notamment par l'avenue Pasteur et la rue Ermesinde. Des terrains destinés au projet «Vivre sans voiture». Après la mobilisation des amoureux du patrimoine, la maison Bourg-Gemen, de l'ancien exploitant de roses, sera préservée dans le nouveau projet d'aménagement particulier (PAP), comme nous vous l'annoncions déjà dans nos colonnes précédemment. Cette fois, c'est acté.

Le PAP du nouveau quartier dénommé Arquebusiers à Belair a également été approuvé, ainsi que le plan d'aménagement général (PAG) permettant sa création.

Par contre, si le devis rectifié s'élevant à 66 650 000 euros relatif au projet d'extension et de modernisation de la station d'épuration de Beggen a finalement été approuvé, l'opposition (LSAP, CSV, déi Lénk) s'est abstenue.